

SOCIÉTÉ ANONYME DE FABRICATION D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISINE.

Faunus

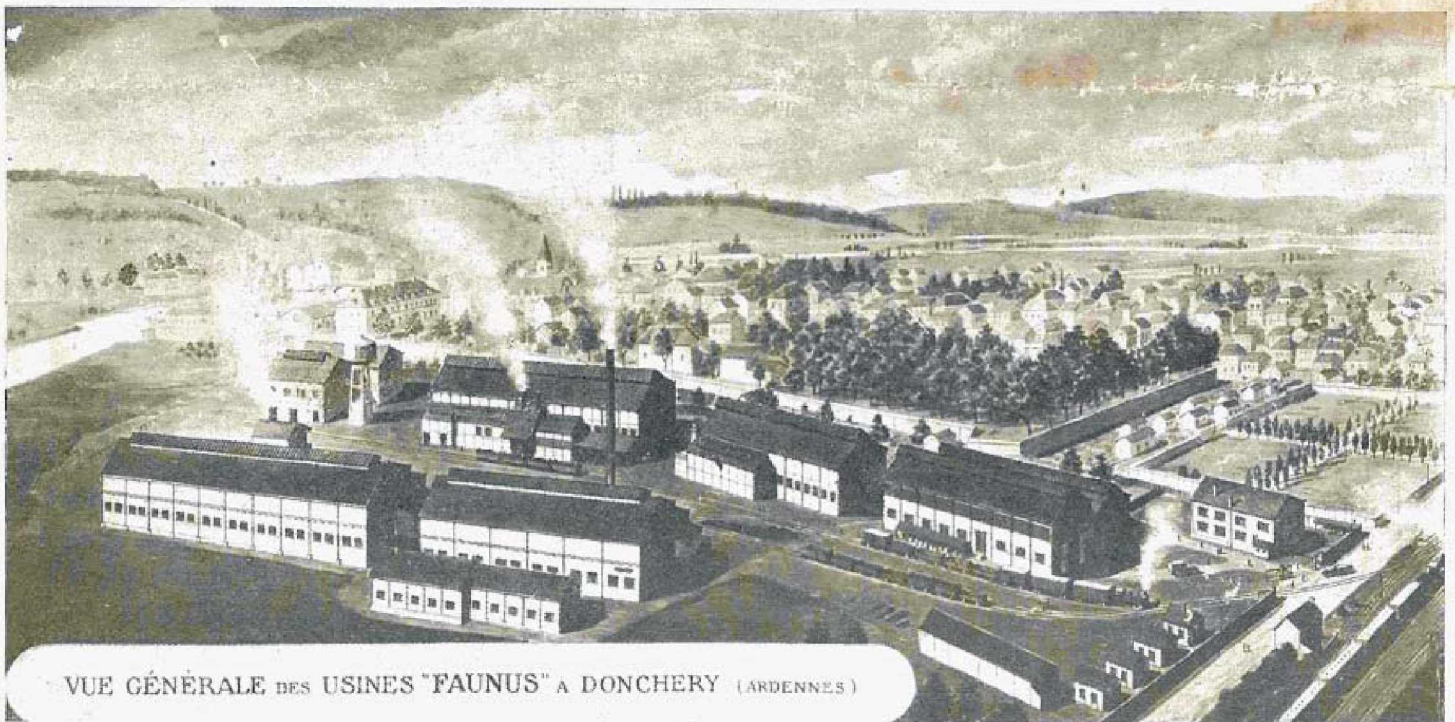
TÉLÉPHONE 4

Adresse Télégr.: FAUNUS-DONCHERY

Capital 2.500.000 Francs

SIÈGE SOCIAL et USINES
à DONCHERY (Ardennes)

Registre du Commerce N° 158.914



CATALOGUE N° 5 — Février 1928



POÊLES A BOIS

TÔLE ET FONTE

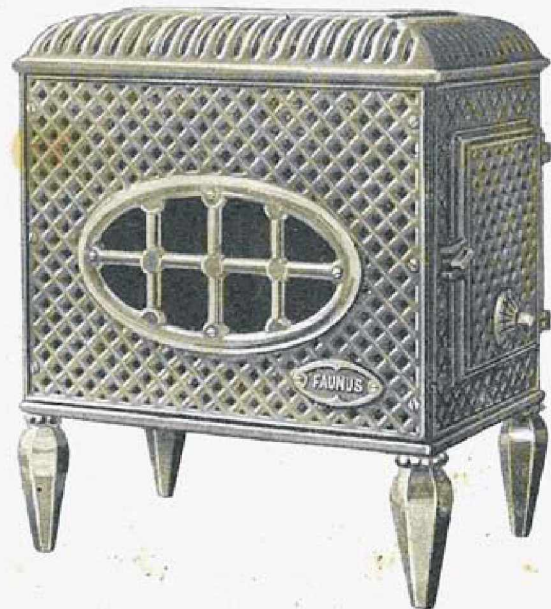
Nos poêles à bois tôle et fonte émaillée se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -
- - bleu - -
- - vert - -
- mastic -
- acajou -
- aubergine



N° 21 - N° 22

Façade, côtés, dôme en fonte ajourée émaillée (N° 22 côtés non émaillés). Intérieur en tôle d'acier à double paroi, dôme avec partie centrale amovible. Porte à joint hermétique, verrou de fermeture et valve de réglage nickelés, protège-micas.



N° 7

Façade, côtés, dôme en fonte ajourée émaillée. Intérieur en forte tôle d'acier. Dôme avec partie centrale amovible permettant de découvrir à volonté un rond en fonte sur lequel on peut placer un récipient. Porte à joint hermétique et à fermeture par vis de serrage. Réglage par valve à vis placée sur la porte. Micas protégés par un système en fonte faisant corps avec la façade.

CARACTÉRISTIQUES				
DÉSIGNATIONS	N°s	21	22	7
Largeur du corps		0,475	0,475	0,480
Profondeur du corps		0,250	0,250	0,300
Hauteur totale		0,480	0,480	0,570
Diamètre extérieur de la buse		0,083	0,083	0,083
Distance du sol au-dessus de la buse		0,400	0,400	0,470
Dimensions de l'ouverture pour le passage des bûches	160×190	160×190	180×220	
Longueur des bûches admises	0,420	0,420	0,420	
Volume chauffé approximativement	80 m ³	80 m ³	100 m ³	
Poids à l'expédition	kgs 30	kgs 30	kgs 40	

PLAQUES ISOLATRICES FONTE ÉMAILLÉE

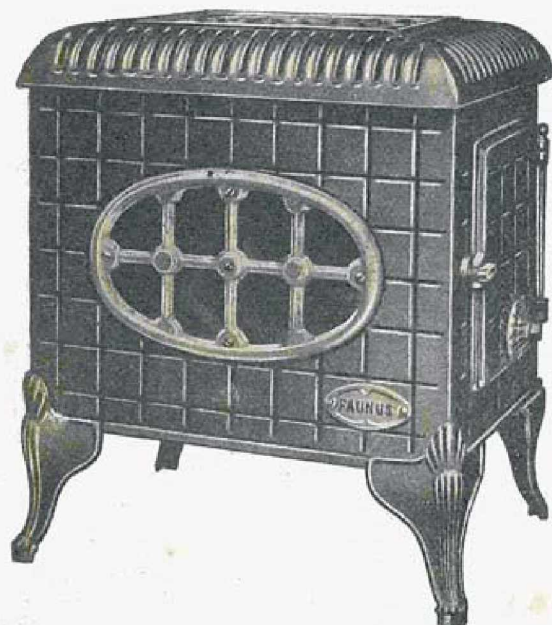
Pour appareils N°s 21 et 22 (502×296)

Pour appareil N° 7 (510×370)



POÊLE A BOIS

ENTIÈREMENT EN FONTE



N° 4

Entièrement en fonte émaillée. Dôme avec partie centrale amovible.

Porte à joint hermétique et à fermeture par vis de serrage. Réglage par valve à vis placée sur la porte. Micas protégés par un système en fonte faisant corps avec la façade. Dispositif permettant le changement éventuel des micas de l'extérieur de l'appareil.

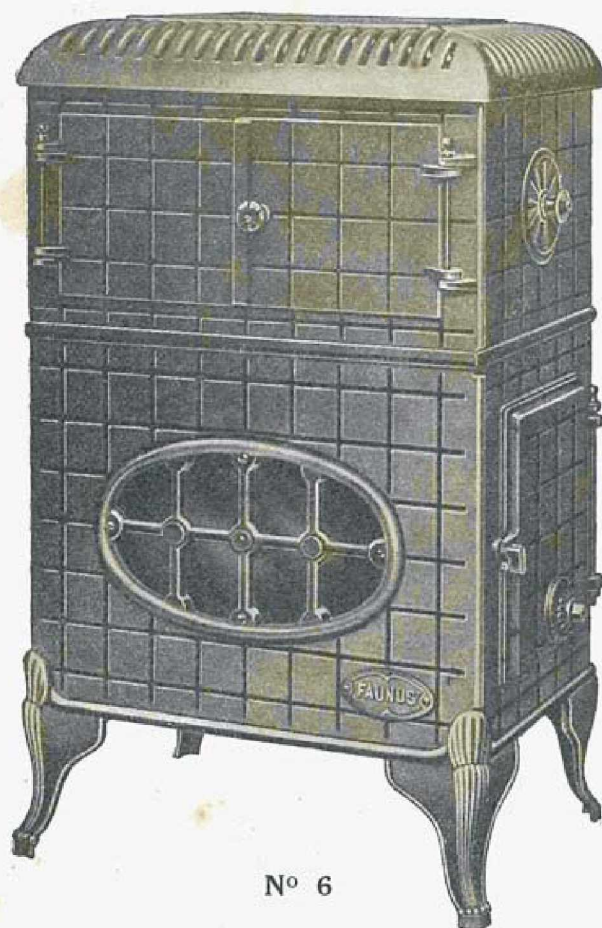
CARACTÉRISTIQUES

DÉSIGNATIONS	N ^{os}	4	6	12
Largeur du corps		0,480	0,480	0,480
Profondeur du corps		0,350	0,350	0,330
Hauteur totale		0,560	0,800	0,580
Diamètre extérieur de la buse		0,083	0,083	0,083
Distance du sol au-dessus de la buse		0,440	0,440	0,470
Dimensions de l'ouverture pour le passage des bûches		170×210	170×210	185×235
Longueur des bûches admises		0,420	0,420	0,420
Volume chauffé approximativement		100 m ³	120 m ³	100 m ³
Poids à l'expédition		kgs 55	kgs 75	kgs 55

(Appareil n° 12, voir page suivante)

Nos poêles à bois, entièrement en fonte, se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -
- - bleu - -
- - vert - -
- mastic -
- acajou -
- aubergine



N° 6

Mêmes particularités que l'appareil n° 4, mais la partie supérieure est munie d'un four s'ouvrant sur la façade par deux portes. Ce four, en dehors de son usage habituel, constitue un récupérateur de chaleur incomparable.

PLAQUES ISOLATRICES FONTE ÉMAILLÉE

Pour appareils n^{os} 4 - 6 - 12 - 14 (510×370)



POÊLE MIXTE (BREVETÉ S. G. D. G.)

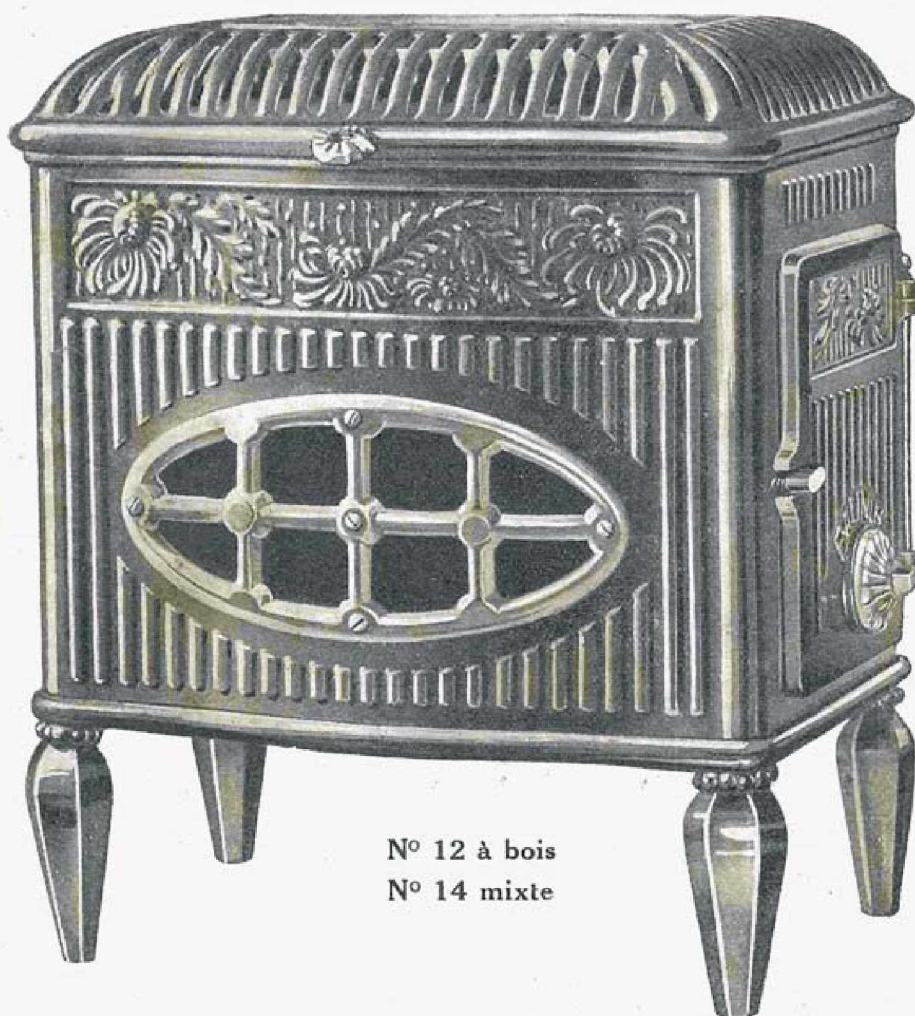
POÊLE A BOIS TRANSFORMABLE EN POÊLE A CHARBON

Nos poêles n° 12 à bois
et n° 14 mixte
se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -
- - bleu - -
- - vert - -
- mastic -
- acajou -
- aubergine

CARACTÉRISTIQUES

Largeur	0,480
Profondeur	0,330
Hauteur totale	0,580
Distance du sol au-dessus de la buse	0,470
Diamètre de la buse	0,083
Volume approximatif de chauffe	120 m ³



N° 12 à bois
N° 14 mixte

Entièrement en fonte. Complètement émaillé : devant, derrière (n° 12 derrière non émaillé), côtés, dôme et les quatre pieds. Ovale garni de micas, verrou de fermeture de porte et valve de réglage nickelés. Grille spéciale articulée à accrochage instantané permettant de passer en quelques secondes du poêle à bois au poêle à charbon. Étanchéité parfaite. Dispositif de retour de flamme permettant avec un réglage approprié d'obtenir le feu continu, tant au bois qu'au charbon.

Poêle à bois n° 12

Entièrement en fonte. Même aspect extérieur que notre poêle mixte.

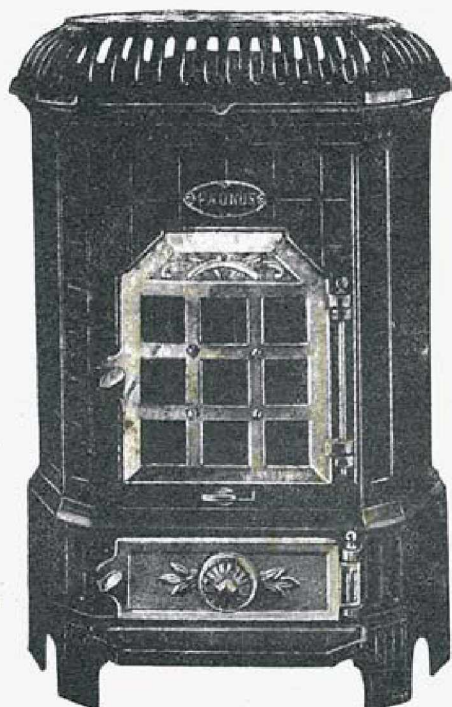
N. B. - Il n'est pas possible de transformer notre poêle à bois n° 12 en poêle mixte n° 14, en raison de la construction intérieure toute différente de ce dernier.



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

CHEMINÉES

FEU CONTINU ET VISIBLE - FOYER RÉFRACTAIRE



Cheminée N° 36



Cheminée roulante N° 34

CARACTÉRISTIQUES

N°s	Hauteur	Largeur	Profondeur	Distance du sol au-dessus de la buse	Capacité approximative de chauffe	Poids à l'expédition
30	0,710	0,590	0,390	0,465	180/220 m ³	kgs 75
32	0,800	0,670	0,450	0,485	250/300 m ³	kgs 115
34	0,570	0,450	0,330	0,400	120/150 m ³	kgs 60
36	0,660	0,420	0,300	0,480	100/120 m ³	kgs 66

Nos cheminées se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -
- - bleu - -
- - vert - -
- - crème - -
- - acajou - -
- - aubergine



Cheminée roulante N° 30 - N° 32



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

CUISINIÈRES

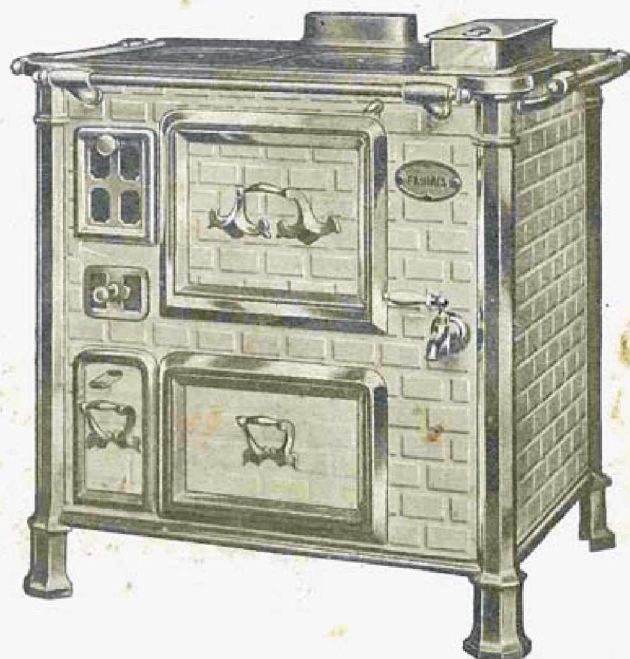
ENTIÈREMENT EN FONTE, SÉRIE " LUXE "

Nos cuisinières série " LUXE " 260, 110, 18, 140 entièrement en fonte sont à retour de flamme, le four et l'étuve sont chauffés par la circulation de la flamme, une clef permet d'obtenir à volonté le tirage direct.

Nos cuisinières sont toujours livrées, sauf indication contraire, avec foyer mixte transformable instantanément en foyer rectangulaire pour le bois, en foyer ovale pour la houille. La porte du foyer est pleine. Avec chaque cuisinière, il est livré une mitre à clef. La buse est mobile et peut se placer soit au milieu, soit à droite, soit derrière, excepté pour la cuisinière N° 260 où la buse se place seulement au milieu ou à l'arrière. Le dessus est meulé et poli.

Notre série " LUXE " 260, 110, 18, 140 à imitation carrelage peut se livrer avec les dispositions ci-dessous à spécifier à la commande :

- Dispositions A **Fonte noire.** Pièces nickelées : poignées, une barre devant et ses supports, panache du bain-marie, robinet.
- B **Fonte noire.** Pièces nickelées : pilastres avant, dormants et encadrements de portes, moulure du bas de façade, poignées, une barre devant et ses supports, panache du bain-marie, robinet.
- C **Façade entièrement émaillée.** Pièces émaillées : façades, pilastres avant, encadrements et dormants de portes, poignées, moulure du bas de façade. Pièces nickelées : une barre devant et ses supports, panache du bain-marie, robinet.
- D **Façade et côtés entièrement émaillés.** Pièces émaillées : façade, côtés, pilastres avant, encadrements et dormants de portes, poignées, moulure du bas de façade. Pièces nickelées : une barre devant et ses supports, panache du bain-marie, robinet.
- E **Façade émaillée, garnitures émaillées et nickelées.** Pièces émaillées : façade, pilastres avant, encadrements et dormants de portes. Pièces nickelées : poignées, une barre devant et ses supports, panache, robinet.
- F **Façade et côtés émaillés, garnitures émaillées et nickelées.** Pièces émaillées : façade, côtés, pilastres avant, encadrements et dormants de portes. Pièces nickelées : poignées, une barre devant et ses supports, panache, robinet.
- G **Façade émaillée, garnitures nickelées.** Pièces émaillées : façade. Pièces nickelées : pilastres avant, dormants et encadrements de portes, poignées, moulure du bas de façade, une barre devant et ses supports, panache, robinet.
- H **Façade et côtés émaillés, garnitures nickelées.** Pièces émaillées : façade, côtés. Pièces nickelées : pilastres avant, dormants et encadrements de portes, poignées, moulure du bas de façade, une barre devant et ses supports, panache, robinet.



Série " LUXE " Nos 260, 110, 18, 140

Moyennant supplément, nos cuisinières série " Luxe " peuvent être livrées avec : barre circulaire, porte foyer micas, foyer ovale à houille, robinet à pression, garnitures cuivre massif.

Sans supplément avec pièces cuivrées, au lieu de nickelées.

Avec diminution pour bain-marie à niveau.

Caractéristiques de nos Cuisinières Nos	260	110	18	140
Largeur du dessus	675 ^{m/m}	780 ^{m/m}	880 ^{m/m}	1000 ^{m/m}
Larg. du dessus y compris les barres.	775	870	975	1120
Profondeur du dessus	515	545	625	650
Profondeur totale y compris la buse et les barres	600	630	700	725
Hauteur	780	780	780	800
Contenance de la chaudière	5 litres	8 l. 400	12 lit.	17 litres
Diamètre extérieur de la buse	120 ^{m/m}	132 ^{m/m}	139 ^{m/m}	160 ^{m/m}
Circonférence extérieure de la buse	390	405	430	583
Four	Largeur	245	295	422
	Profondeur	450	490	550
	Hauteur	220	215	220
Etuve	Largeur	225	270	295
	Profondeur	455	490	550
	Hauteur	185	185	185
Poids à l'expédition kgs	155	200	250	260

Nos cuisinières se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -
- - bleu - -
- - vert - -
- ivoire -
- acajou -
- aubergine



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

CUISINIÈRES

ENTIÈREMENT EN FONTE, SÉRIE " MODERNE "

Nos cuisinières, série " MODERNE " 1260, 1110, 1018 entièrement en fonte sont à retour de flamme, le four et l'étuve sont chauffés par la circulation de la flamme, une clef permet d'obtenir à volonté le tirage direct.

Nos cuisinières sont toujours livrées, sauf indication contraire, avec foyer mixte transformable instantanément en foyer rectangulaire pour le bois, en foyer ovale pour la houille. La porte du foyer est pleine. Avec chaque cuisinière, il est livré une mitre à clef. La buse est mobile et peut se placer soit au milieu, soit à droite, soit derrière, excepté pour la cuisinière N° 1260 où la buse se place seulement au milieu ou à l'arrière. Le dessus est meulé et poli.

Notre série " MODERNE " 1260, 1110, 1018 peut se livrer dans les deux dispositions ci-dessous à spécifier à la commande :

Disposition A **Façade entièrement émaillée.** Pièces émaillées : façade, pilastres avant, encadrements et dormants de portes, moulure du bas de façade. Pièces nickelées : poignées, une barre devant et ses supports, robinet (bain-marie à niveau).

Disposition B **Façade et côtés entièrement émaillés.** Pièces émaillées : façade, côtés, pilastres avant, encadrements et dormants de portes, moulure du bas de façade. Pièces nickelées : poignées, une barre devant et ses supports, robinet (bain-marie à niveau).



Série " MODERNE " 1260, 1110, 1018

Moyennant supplément, nos cuisinières série " Moderne " peuvent être livrées avec : barres sur côtés, barre circulaire, porte foyer micas, foyer ovale à houille, robinet à pression, poignées cuivre massif.

Sans supplément avec pièces cuivrées au lieu de nickelées.

Caractéristiques de nos Cuisinières Nos	1260	1110	1018
Largeur du dessus	675 ^{m/m}	780 ^{m/m}	880 ^{m/m}
Larg. du dessus y compris les barres.	775	870	975
Profondeur du dessus	515	545	625
Profondeur totale y compris la buse et les barres	600	630	700
Hauteur	780	780	780
Contenance de la chaudière	5 litres	8 l. 400	12 lit.
Diamètre extérieur de la buse	120 ^{m/m}	132 ^{m/m}	139 ^{m/m}
Circonférence extérieure de la buse	390	405	430
Four	Largeur	245	315
	Profondeur	450	490
	Hauteur	220	215
Etuve	Largeur	225	270
	Profondeur	455	490
	Hauteur	185	185
Poids à l'expédition kgs	155	200	250

Nos cuisinières se font dans les teintes suivantes :

- - gris - -

- - bleu - -

- - vert - -

- - ivoire - -

- - acajou - -

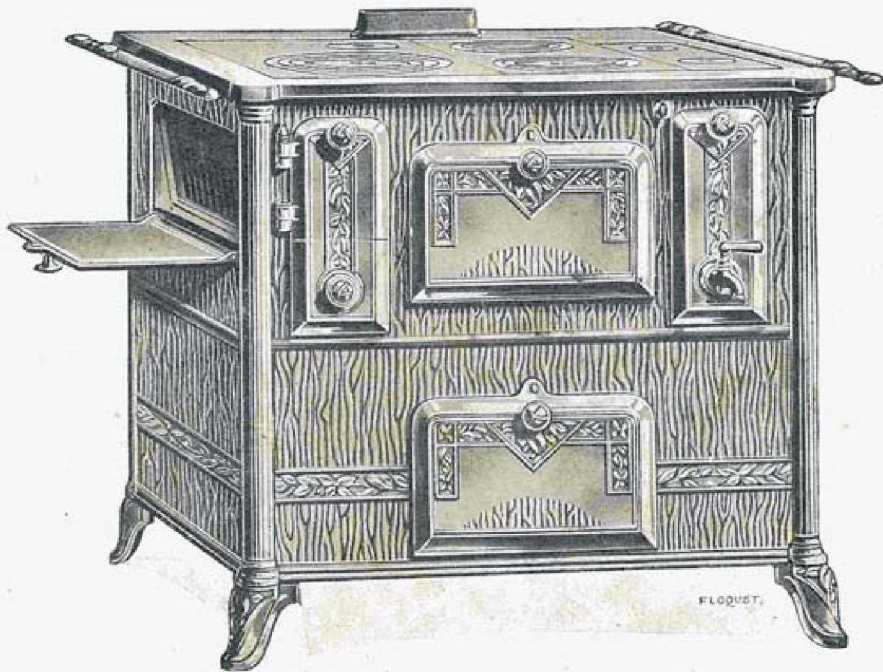
- - aubergine



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

CUISINIÈRES TYPE " LORRAINE "

GRAND FOYER A BOIS ET HOUILLE



Nos cuisinières type " Lorraine " sont entièrement en fonte.

Le dessus des cuisinières N^{os} 305 et 1305 est à deux trous.

Celui des cuisinières N^{os} 301 et 1301 est à quatre trous.

La buse se place à volonté : dessus, au milieu ou derrière.

Ce type de cuisinière est toujours livré avec une mitre à clef.

Nos cuisinières type " Lorraine " peuvent se livrer avec les dispositions ci-dessous à spécifier à la commande :

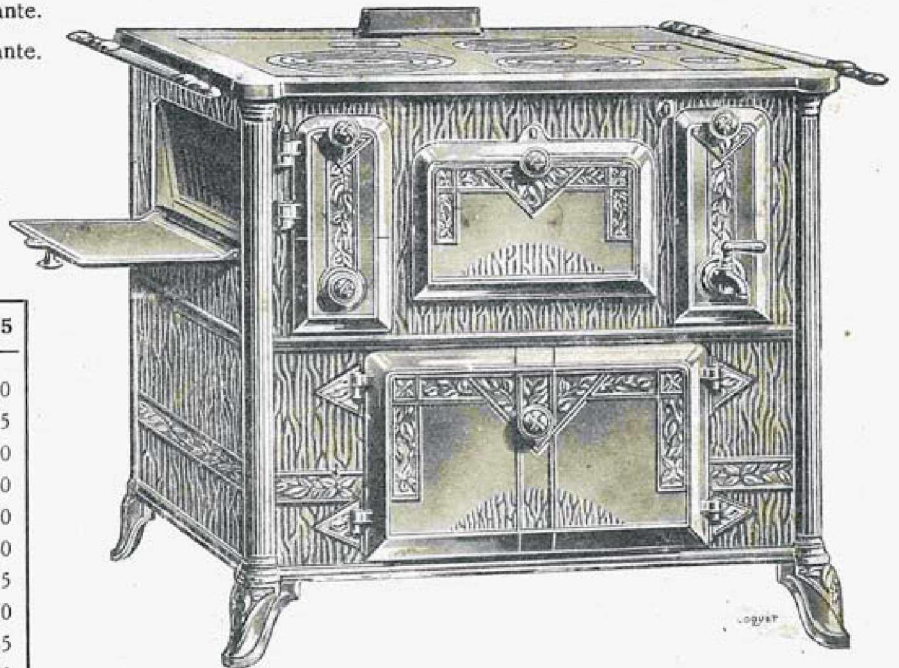
Disposition A Façade, côtés, pilastres, encadrements et dormants de portes, poignées, galeries, complètement émaillés. Pièce nickelée : robinet.

Disposition B Façade, côtés, encadrements et dormants de portes, galeries, complètement émaillés. Pièces nickelées : pilastres, poignées, robinet.

Nos cuisinières type " Lorraine " se font dans les teintes suivantes : Vert, bleu, gris, acajou, aubergine, ivoire

N^o 301 - à four profond et porte d'étuve à battante.

N^o 305 - à four normal et porte d'étuve abattante.



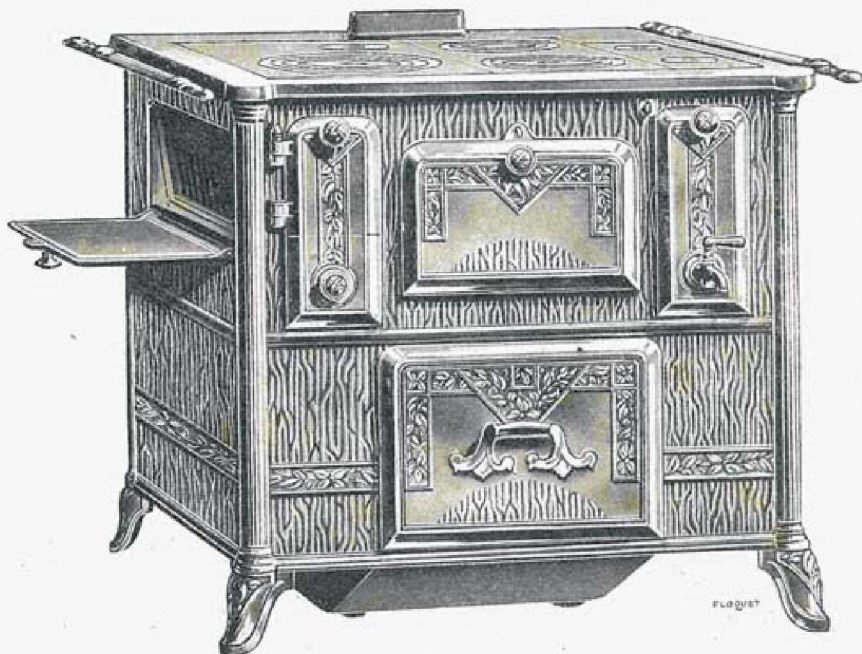
CARACTÉRISTIQUES	301	305	1301	1305	
Larg. du dessus avec galeries .	930	930	930	930	
Larg. du dessus sans galeries .	805	805	805	805	
Profondeur	635	530	635	530	
Hauteur	790	790	790	790	
Four	{ Largeur Hauteur	320	320	320	320
		210	210	210	210
Étuve	{ Profondeur Largeur	470	355	470	355
		320	320	490	490
Étuve	{ Hauteur Profondeur	210	210	285	285
		470	470	470	470
Diamètre extérieur de la buse .	139	139	139	139	
Circonférence de la buse . . .	430	430	430	430	
Contenance de la chaudière . .	lit. 11	lit. 11	lit. 11	lit. 11	
Poids à l'expédition . . Kgs	205	195	205	195	

N^o 1301 - à four profond et porte d'étuve à deux battants.

N^o 1305 - à four normal et porte d'étuve à deux battants.

CUISINIÈRES TYPE "LORRAINE"

GRAND FOYER A BOIS ET HOUILLE



Nos cuisinières type "Lorraine" sont entièrement en fonte.

Le dessus des cuisinières N^{os} 2305 et 3305 est à deux trous.

Celui des cuisinières N^{os} 2301 et 3301 est à quatre trous.

La buse se place à volonté dessus, au milieu ou derrière.

Ce type de cuisinière est toujours livré avec mitre à clef.

Nos cuisinières type "Lorraine" peuvent se livrer avec les dispositions ci-dessous, à spécifier à la commande :

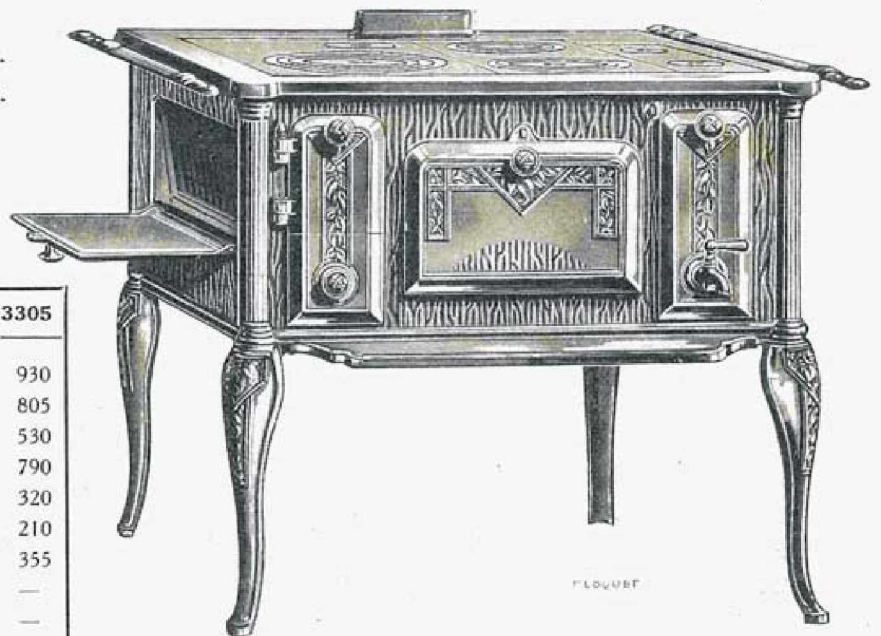
Disposition A. — Façade, côtés, pilastres, encadrements et dormants de portes, poignées, galeries complètement émaillés. Pièce nickelée : robinet.

Disposition B. — Façade, côtés, encadrements et dormants de portes, galeries complètement émaillés. Pièces nickelées : pilastres, poignées, robinet.

Nos cuisinières type "Lorraine" se font dans les teintes suivantes : vert, bleu, gris, acajou, aubergine, ivoire

N^o 2301 - à four profond et charbonnier.

N^o 2305 - à four normal et charbonnier.



CARACTÉRISTIQUES	2301	2305	3301	3305
Largeur du dessus avec galeries	930	930	930	930
Largeur du dessus sans galeries	805	805	805	805
Profondeur	635	530	635	530
Hauteur	790	790	790	790
Four {	largeur	320	320	320
	hauteur	210	210	210
	profondeur	470	355	470
Dimensions du charbonnier {	largeur	380	380	—
	hauteur	320	320	—
	profondeur	400	400	—
Diamètre extérieur de la buse	139	139	139	139
Circonférence de la buse . .	430	430	430	430
Contenance de la chaudière..	lit. 11	lit. 11	lit. 11	lit. 11
Contenance du charbonnier..	kgs 50	kgs 50	—	—
Poids à l'expédition . . . kgs	210	200	160	150

N^o 3301 - à four profond sans étuve.

N^o 3305 - à four normal sans étuve.



ULTIMHEAT[®]
UNIVERSITY MUSEUM

CUISINIÈRES TOLE ET FONTE

Nos cuisinières N^{os} 570 et 580 ont leur façade en fonte ainsi que le dessus qui est meulé et poli. L'intérieur est en tôle forte. Le foyer est mixte (bois et houille). La porte du foyer est pleine. La barre de devant et ses supports sont nickelés. Le bain-marie est à niveau. La buse est mobile et peut se placer soit au milieu, soit à droite, soit derrière.

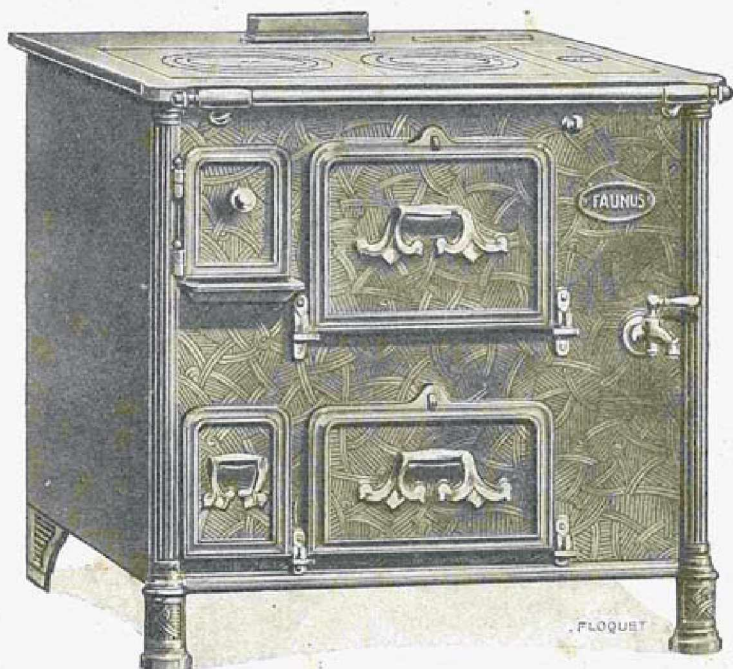
Nos cuisinières tôle et fonte N^{os} 570 et 580 ne se livrent qu'en une seule disposition qui est la suivante :

Façade et garnitures entièrement émaillées.

Parties nickelées : une barre devant et ses supports, robinet.

Moyennant supplément, nos cuisinières N^{os} 570 et 580 sont livrées avec mitre à clef.

Sauf indication contraire à la commande, notre série tôle et fonte est livrée avec mitre à clef moyennant supplément.



Série N^{os} 570 et 580

Moyennant supplément, nos cuisinières série tôle et fonte peuvent être livrées avec porte foyer micas, foyer ovale à houille. Robinet à pression.

Nos cuisinières tôle et fonte se font dans les teintes suivantes :

vert, bleu, gris, acajou, aubergine, ivoire

CARACTÉRISTIQUES	570	580	
Largeur du dessus	710	810	
Profondeur du dessus	495	535	
Hauteur	790	790	
Contenance de la chaudière	8 l. 400	12 l.	
Diamètre extérieur de la buse	132	139	
Four {	Largeur	300	320
	Profondeur	440	475
	Hauteur	230	230
Etuve {	Largeur	300	320
	Profondeur	440	475
	Hauteur	190	190
Poids à l'expédition Kgs	130	150	

ÉTAGÈRES POUR CUISINIÈRES SÉRIE LUXE

Notre étagère pour cuisinières série "LUXE" est en fonte émaillée (imitation carrelage).

Le fronton et les consoles sont en fonte ajourée, nickelés ou cuivrés à la demande.

Lorsque l'étagère est demandée avec une cuisinière, nous livrons cette dernière avec un dessus spécial préparé pour l'adaptation de l'étagère et au lieu d'une mitre à clef, nous joignons un coude spécial pour le départ arrière.

Lorsque l'étagère est demandée seule, nous ne joignons un dessus spécial ajusté que sur **demande**.

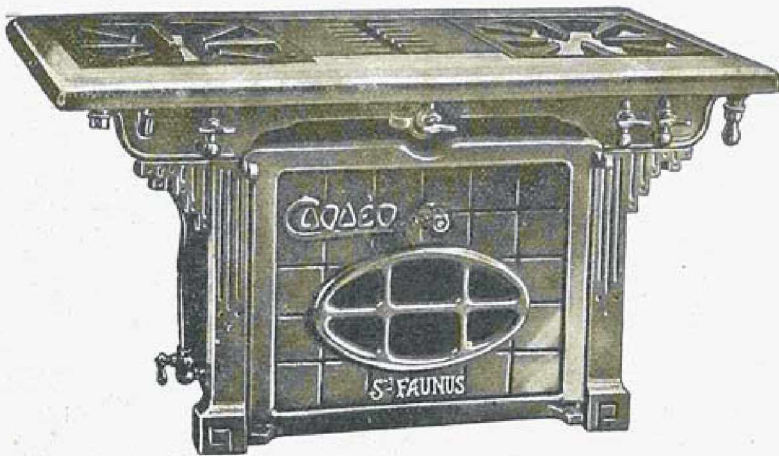


ULTIMHEAT[®]
UNIVERSITY MUSEUM

RÉCHAUDS A GAZ

"COQUÉO"

EN FONTE ÉMAILLÉE



N° 230 petit four

N° 235 grand four

Porte abattante, avec ovale micas.

Table chauffante unie, avec grilles réversibles et tampons.

Rampe d'alimentation non apparente.

Robinetterie cuivre.

Cinq feux indépendants et réglables.

A droite, brûleur double; *à gauche*, brûleur simple.

Au centre, brûleur réversible; *sous le four*, rampe à pâtisserie.

Plafond rayonnant à pointes en fonte.

Porte à double accrochage.

Lèche-frite en tôle emboutie et étamée.

Gril-corbeille.

Numéros des Réchauds	DIMENSIONS					
	Dimensions générales			Dimensions utiles du four		
	Largeur du dessus	Profondeur du dessus	Hauteur totale	Largeur	Profondeur	Hauteur
Réchaud N° 230	640	360	260	300	300	200
» » 235	640	360	345	300	300	260

A la demande, nous pouvons livrer nos réchauds avec porte pleine.

Nos réchauds se font dans les teintes suivantes : **vert, bleu, gris, acajou, aubergine, crème, blanc.**



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM

INSTRUCTIONS A L'USAGE DES DESTINATAIRES

pour manquants et avaries en cours de transport

D'après l'article 100 du Code de Commerce et sauf stipulation contraire dans le contrat de vente, la marchandise sortie des Magasins du Vendeur voyage aux risques et périls du destinataire. Ce destinataire n'est donc pas fondé, lorsqu'il constate des manquants ou des avaries au moment où la marchandise lui est offerte par le transporteur, à refuser cette marchandise, mais il doit prendre à ce moment sur le livre de sorties de la Gare, ou sur le bordereau du camionneur, en cas de livraison à domicile, des réserves précises concernant ces manquants ou avaries, *réserves qu'il doit obligatoirement confirmer par lettre recommandée à la gare, dans les 3 jours qui suivent la livraison.*

Il se peut que le représentant de la Compagnie refuse d'accepter ces réserves, ou fasse suivre son acceptation de considérations tendant à en restreindre l'effet, en invoquant, par exemple, l'absence d'emballage pour décliner sa responsabilité, prétention absolument contraire à la législation des transports qui ne dégage pas la responsabilité du transporteur pour manque d'emballage, quand l'usage du commerce est d'expédier la marchandise sans emballage.

Il y a lieu dans ce cas (chaque fois que cela en vaut la peine naturellement, ou bien qu'une question de principe est engagée), de recourir à l'expertise judiciaire prévue par l'article 106 du Code de Commerce, ainsi conçu :

"En cas de refus ou de contestation pour la réception des objets transportés, leur état est vérifié et constaté par des experts nommés par le Président du Tribunal de Commerce, ou à défaut, par le Juge de Paix et par Ordonnance rendue au pied d'une requête".

Cette requête doit être établie suivant modèle reproduit ci-après, sur feuille timbrée, à deux francs, par l'une quelconque des parties figurant au contrat de transport, soit par l'expéditeur, soit par le transporteur, soit par le destinataire. C'est une erreur assez répandue de croire que l'initiative de la requête appartient au transporteur (c'est-à-dire à la Cie de Chemins de fer) ; l'expéditeur ou le destinataire a aussi bien que le transporteur le droit d'établir la requête.

Les Gares, il est vrai, prennent la plupart du temps l'initiative de la présentation de requête dans un but pratique, qu'il n'est pas besoin de désigner plus explicitement, mais que les usagers du Chemin de fer connaissent généralement pour en avoir une fois ou l'autre subi les inconvénients.

Il est donc de l'intérêt bien compris des destinataires de devancer les Gares dans cette présentation de requête au Greffe du Tribunal de Commerce ou de la Justice de Paix, suivant que la marchandise à examiner se trouve dans une Ville pourvue d'un Tribunal de Commerce ou bien dans une localité dépendant d'un Chef-lieu de Canton.

L'expert désigné par le Président du Tribunal ou le Juge de Paix, en conformité de l'article 106 du Code de Commerce et de la requête qui leur a été présentée, doit faire connaître aux parties intéressées les date et heure auxquelles il procédera à la mission qui lui est confiée, de façon qu'elles puissent assister à l'expertise ou s'y faire représenter.

Il ne faut jamais omettre de le faire, car les absents ont généralement tort et les Compagnies n'omettent pas de se faire représenter elles-mêmes par des Agents ou Fonctionnaires très expérimentés et particulièrement habiles à présenter à l'expert toutes les observations de nature à dégager ou restreindre leur responsabilité.

D'après la législation des transports et spécialement les articles 103 du Code de Commerce et 1.784 du Code Civil cette responsabilité existe d'office pour le transporteur et il ne peut la faire tomber, en cas de retards, manquants ou avaries, que par la preuve d'un cas fortuit ou de force majeure, du vice propre de la chose transportée ou d'une faute de l'expéditeur, mais il s'agit de *preuve précise et déterminée*, et non pas de simples allégations du genre de celles qui sont produites dans la majeure partie des cas, et qui ne sauraient suffire.

On comprend, dans ces conditions, l'importance qu'il y a à assister à l'expertise ou à s'y faire représenter par une personne très au courant des arguments présentés par les Compagnies et ayant les connaissances requises pour les combattre de façon efficace.

Dès que l'expertise est effectuée, le destinataire doit prendre livraison de la marchandise (sauf dans le cas où elle n'aurait plus aucune valeur), *sous réserves des constatations de cette expertise* et ne pas omettre ensuite de confirmer ces réserves par lettre recommandée, à la Gare dans les 3 jours de la livraison, ce qu'il doit toujours faire du reste (qu'il y ait eu expertise ou non), pour se conformer aux prescriptions de l'article 105 du Code de Commerce et réserver ainsi utilement ses droits et ceux de l'expéditeur, afin d'obtenir ensuite amiablement ou judiciairement la réparation, par les Compagnies, du préjudice qui leur a été causé dans chaque affaire.

Il arrive parfois que le destinataire ne constate les avaries ou manquants que lorsqu'il a pris livraison effective et même enlevé la marchandise ; dans ce cas, l'article 105 du Code de Commerce lui réserve le droit de signifier au transporteur sa protestation motivée, par lettre recommandée, dans les trois jours (jours fériés non compris) qui suivent la livraison ; mais alors le fardeau de la preuve, qui normalement incombe aux Cies, se trouve renversé et entièrement à la charge du destinataire et ce dernier doit prouver, de façon précise, que la marchandise a été perdue ou avariée pendant qu'elle était encore sous la garde du chemin de fer et non depuis qu'elle est en sa possession.

Cette preuve est très difficile à fournir mais peut l'être cependant, au cours de l'expertise judiciaire, qu'il y a lieu de provoquer pour cela, notamment par le témoignage de personnes honorables qui auraient constaté les manquants ou avaries au moment où la marchandise a été apportée ou déballée aux magasins du destinataire, ou de toute autre façon.

MODÈLE DE REQUÊTE EN NOMINATION D'EXPERT

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de.....
ou Monsieur le Juge de Paix du Canton de.....
Le soussigné (nom, prénoms, qualité...) a l'honneur de vous exposer :
Qu'il a reçu du Chemin de fer... (nom de la Compagnie d'envoi de... (nom de l'expéditeur, profession et résidence).....
désignation des marchandises en nature, nombre, poids et quantité) ayant fait l'objet de l'expédition N°..... du..... de...
(Gare expéditrice) à... (Gare destinataire).
Qu'en procédant à la Gare de..... à la vérification de ces marchandises, il a reconnu que..... (désigner les manquants ou avaries).
Et qu'en présence du refus du représentant de la Compagnie d'accepter la responsabilité de ces (manquants ou avaries) il a refusé lui-même provisoirement de prendre livraison ;
En conséquence, il a l'honneur de vous prier de vouloir bien, conformément à l'article 106 du Code de Commerce, désigner tel expert qu'il vous plaira nommer, aux fins suivantes :
Procéder en Gare de..... (lieu où se trouve la marchandise), la Compagnie de Chemin de fer (nom de cette Compagnie), le requérant et l'expéditeur dûment appelés, à la vérification des marchandises désignées ci-dessus, en reconnaître l'état, déterminer l'importance des avaries (ou manquants) en rechercher les causes et estimer le dommage éprouvé.

(Date et signature).



ULTIMHEAT®
UNIVERSITY MUSEUM